

BATNA**La nouvelle ville accuse du retard**

Le wali de Batna a rassemblé en fin de semaine l'exécutif de la wilaya aux côtés des bureaux d'études et entreprises de réalisation pour dresser un bilan de l'avancement des travaux de la nouvelle ville.

Ce nouveau pôle urbain dit «Hamla», sis au nord-ouest de la ville de Batna, sur le prolongement du quartier de Kéchida, s'étend sur une superficie de 417 ha.

Il se caractérise par une architecture spéciale et intégrée comprenant des logements collectifs, des équipements publics d'accompagnement, des installations supérieures comme les cités universitaires, la cité administrative... La capacité d'accueil de cette ville dépasse les 40 000 habitants avec toutes les commodités de la vie moderne y compris les espaces verts sur 26 ha.

Dans le cadre du quinquennal 2005/2009, la wilaya a lancé ce pôle urbain en même temps que le nouveau pôle universitaire, il y a trois ans engageant 280 entreprises qui emploient depuis plus de 2 000 travailleurs.

La construction de 6 426 logements collectifs dont 4 326 en participatif et 2 100 en logements sociaux, quatre cités universitaires de 8 000 lits chacune, un lycée, deux CEM, deux groupements scolaires, un laboratoire de la qualité, un observatoire de technologie propre, 200 locaux commerciaux... avance mais pas comme l'entendent les responsables de la wilaya.

Aussi lors de cette séance d'évaluation, la critique a visé certains bureaux d'études et aussi certaines entreprises de réalisation pour manquement à leur engagement, l'avancement des travaux se situe entre 30% et 80%. Alors

que tous auraient dû terminer les travaux.

En matière de promotion immobilière, trois promoteurs ont achevé les 200 logements dans les délais alors que 29 autres temporisent invoquant le non-paiement des situations dans les délais, le retard de l'instruction des dossiers... jusqu'aux intempéries en passant bien sûr par la cherté et la rareté des matériaux.

Le P/APW mettra en garde les promoteurs sur l'augmentation du prix du logement, qui reste conforme au cahier des charges signé par le promoteur et l'acquéreur.

La ville nouvelle accuse du retard, le silence des chefs des entreprises de réalisation et celui des responsables des bureaux d'études en dit long

sur la capacité d'accélérer le rythme des travaux.

Contrairement à ce qui se passe à Hamla, les dix bureaux d'études et vingt entreprises engagées au nouveau pôle universitaire qui s'étend sur 187 ha et comprend 22 000 places pédagogiques et 12 000 lits en plus des infrastructures d'accompagnement se sont engagés à livrer les clefs fin mars pour permettre à l'université de mettre en place les équipements avant la prochaine rentrée universitaire.

En plus de ces deux pôles sus-cités et le pôle administratif sis au quartier de la Verdure (26 sièges d'administration), il y a lieu de signaler le pôle de culture, loisirs et sport sis à Kechida pour ne pas dire au centre-ville de Batna.

Ce pôle constituera certainement une attraction pour les touristes, les intellectuels et toute personne

à la recherche du savoir, de culture et de détente, de sport et de loisirs. Avec une piscine semi-olympique couverte (deux bassins, un pour adultes et un pour jeunes), une salle polyvalente, un centre de loisirs scientifique, une bibliothèque (annexe de la Bibliothèque nationale), une maison de l'environnement, un musée, une annexe de l'Ecole des beaux-arts, un théâtre de plein air, une école de tennis (quatre cours et des tribunes) et une auberge de jeunesse de 50 lits...

Avouez qu'il y a de quoi se mettre au vert avec ces infrastructures embellies par les fleurs, le gazon, les arbres et les jets d'eau.

Les infrastructures de ce lieu de repos, de loisirs et sports seront réceptionnées avant la fin juin au grand bonheur des jeunes et surtout des retraités qui attendent impatiemment cette Walhalla.

Houadef Mohammed

Visite-éclair de Temmar

Le ministre de l'Industrie et de la Promotion des investissements, M. Hamid Temmar, a effectué une visite-éclair à Batna laissant sur leur faim surtout les investisseurs qui espéraient régler beaucoup de problèmes mais qui finalement n'ont pas eu le temps de les poser.

Batna sera-t-elle retenue parmi les 17 villes industrielles eu égard à son potentiel de production industrielle ? Le ministre a visité l'unité Tir-Sam fabrication de semi-remorques (1 500 par an en plus de l'emploi de 225 travailleurs), Sarl Toufik transformation du métal (70 travailleurs) et aussi l'Eurl Tissacier (transformation de l'acier avec une capacité de production de 10 800 tonnes par an)... et aussi sa situation stratégique entre le Centre, l'Est et le Sud sans évoquer le rail, l'aérodrome, les voies express. En réduisant sa visite à une simple petite tournée en zone industrielle de quelques minutes à la COTITEX, ENB, Tirsam, Orelait, Sarl-Toufik et Tissacier, le ministre a

réduit aussi sa rencontre avec les opérateurs à cinq questions, à la grande déception de nombreux à vouloir s'enquérir sur certains blocages, des lenteurs administratives, la levée des taxes douanières...

Après que deux intervenants eurent opposé un refus à l'adhésion immédiate à la zone arabe de libre-échange, le patron de Sobametal (qui soit dit en passant a libéré 200 travailleurs) a pour la énième fois dénoncé le blocage administratif réservé à ses produits, radiateurs de chauffage central et panneaux en acier au profit des radiateurs en fonte abandonnés partout à travers le monde et que l'on importe à des prix forts.

Cette exemple de découragement de l'investissement et tant d'autres comme les taxes douanières allant jusqu'à 3 % ne sont pas faits pour encourager les investisseurs. M. Temmar a promis de revenir. Gageons qu'il ne reviendra pas de sitôt.

H. M.

POLICE JUDICIAIRE DE SKIKDA**204 accidents signalés en 2008**

Le bilan 2008 des différents services de la police fait ressortir 4 149 affaires traitées dont 2 045 résolues et 204 accidents corporels signalés, faisant 14 morts et 261 blessés. Les bilans des forces de l'ordre connaissent des courbes sinusoïdales durant ces cinq dernières années.

Aucune explication n'est avancée sur l'équation baisse/hausse accompagnant les comparaisons entre les activités annuelles de la police.

Concernant celles de la PJ, il est fait référence à 4 149 affaires traitées dont 2 045 résolues, ayant vu l'implication de 3 024 personnes (2 565 hommes, 230 femmes et 216 mineurs), en baisse par rapport à l'année 2007, où on a relevé 4 230 affaires dont 2 248 traitées, ayant vu l'implication

de 3 220 personnes (2 835 hommes, 131 filles et 189 mineurs).

Elles sont réparties de la manière suivante : vol et tentative de vol (1 297 affaires), CBV (1 159 affaires), trafic de stupéfiants (158), atteinte à l'ordre public (45), faux et usage de faux et contrefaçon (40), délits sexuels (39), escroquerie (37), abus de confiance (17), homicide et tentative d'homicide (11), corruption (6) et autres (1 338).

Le service de wilaya de la

sécurité publique a enregistré 204 accidents corporels, faisant 14 morts et 261 blessés, en hausse par rapport à l'année précédente, où on a signalé 176 accidents ayant fait 9 morts et 230 blessés.

Les contraventions ont atteint 34 411, les délais routiers et de coordination, 2 549 cas.

Le nombre des retraits de permis de conduire est de l'ordre de 3 860, celui des mises en fourrière, 514. Dans le volet commercial, 946 opérations de saisie ont été effectuées. Elles concernent des défauts de facturation et de registre du commerce.

Le volet urbanisme a

enregistré, quant à lui, 1 232 opérations ayant abouti à 19 décisions de démolition de gorbis, 3 cas d'expulsion, 57 recasements et 1 048 dossiers transmis au parquet.

Le bureau de formation a enregistré, quant à lui, le dépôt de 2 025 demandes de participation aux concours de recrutement d'officiers de police (664), inspecteurs (313) et agents de l'ordre public (1048), ce qui représente une nette évolution par rapport à l'année 2007, où on a recensé 1 885 demandes de participation, dont 516 pour les officiers, 218 pour les inspecteurs et 1 151 pour les agents de l'ordre.

Zaïd Zoheïr

**MASSIF DES BÉNI
CHOUGRANE
À MASCARA
Validation
des rapports
d'études**

Une journée d'étude a été organisée ce dimanche à la maison de la culture de Mascara par le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme en collaboration avec la wilaya.

Y ont pris part les représentants des trois wilayas de Sidi-Bel-Abbès, Relizane et Mascara sur lesquelles s'étend la chaîne de montagne des Béni-Chougrane.

Des directeurs centraux du ministère devaient présenter le contexte d'élaboration des études alors que la présentation du projet revenait au bureau d'études TAD Consult relatif à la détermination, la caractérisation et le classement des zones de montagne et du rang montagneux des Béni-Chougrane.

Un débat sur la question sera un terme avec amendement et proposition du rapport établi par les autorités locales.

Il est attendu de cette étude une analyse approfondie du massif montagneux afin de déterminer les communes des zones de montagne, les classer, les regrouper sur la base de critères géographiques et socio-économiques qui permettent l'élaboration du règlement d'aménagement du territoire dudit massif montagneux qui compte 42 communes et une population de 751 135 habitants.

M. Medeber

**SOUK-AHRAS
Bilan de la
Protection civile**

En douze mois de services, les agents de la Protection civile ont sillonné les 26 communes pour circonscrire les feux de forêt et secourir les accidentés de la route. A ce titre, le bilan 2008 fait état de 8 644 interventions.

Pour ce qui est des accidents de la route, 227 interventions ont eu lieu, 330 blessés et 10 décès ont été enregistrés.

Les éléments de la Protection civile ont procédé à l'évacuation de malades lors des 7 038 sorties qui ont permis de secourir plus de 8 000 sujets au moment où 7 personnes n'ont pu échapper à la mort. 19 évacuations pour des cas d'asphyxie, à ce titre, 42 personnes ont été sauvées, alors que 7 personnes sont décédées.

Au chapitre incendies de forêt, il a été recensé 751 interventions, dont 33 pour les feux urbains et industriels, 50 pour les feux de récolte, les feux ont ravagé 700 ha de forêts et maquis.

Barour Yacine